

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – DEMANDE D'USAGE CONDITIONNEL

Prenez avis qu'à **19 h, le 25 mars 2024**, le conseil municipal se prononcera lors de la séance ordinaire du conseil sur une (1) demande d'autorisation d'usage conditionnel.

L'objet de cette demande vise à autoriser l'implantation d'une nouvelle succursale de la Société québécoise du cannabis (SQDC) à l'intérieur d'un local commercial vacant au 164, boulevard Les Écureuils.

L'information concernant ce dossier peut être obtenue en contactant le service de l'urbanisme.

Les personnes qui ont un intérêt peuvent faire leurs représentations au conseil lors de cette assemblée publique de consultation qui se tiendra le 25 mars 2024.

Toute personne qui a un intérêt à l'égard de ces demandes peut également transmettre par écrit ses commentaires au conseil municipal. Ces commentaires doivent être transmis au plus tard à 15h le jour de la tenue de l'assemblée publique de consultation. Ils peuvent être transmis par courriel à l'adresse suivante : [urbanismedev@villededonnacona.com](mailto:urbanismedev@villededonnacona.com). Ils peuvent également être déposés à la réception de l'hôtel de ville ou transmis par la poste au 138, avenue Pleau, Donnacona, G3M 1A1.

Donné à Donnacona, le 28 février 2024.

Le directeur général adjoint et greffier,

Pierre-Luc Gignac, avocat